



Protocole 2013/2015

le gouvernement doit respecter ses engagements !

Après avoir fait un point de situation avec la DSNA, la DSAC, et reprecisé les priorités avec la nouvelle Secrétaire générale, FO a enfoncé le clou au ministère le 28 janvier. FO syndicat LIBRE et INDÉPENDANT de toute organisation ou parti politique fait clairement et systématiquement sa priorité de la défense des intérêts des personnels.

Budget DGAC et redevances

Après plusieurs années de baisse du tarif des redevances en France alors que certains de nos voisins n'hésitaient pas à les augmenter, la France a enfin revu le taux unitaire à la hausse et l'a porté à 70,11€ à compter du 1^{er} janvier 2015.

FO insistait depuis plusieurs années sur la nécessité de réévaluer nos tarifs afin d'être en mesure de recouvrer nos

coûts et de faire face aux besoins d'investissement et de modernisation. Comparée à ses voisins, la DGAC n'a pas à rougir de son rapport coût/performance !

(Pour information, Espagne 71,80, Italie 78,91, Allemagne 90,26, Royaume Uni 92,56 et Suisse 98,64)

Ressources humaines

FO a insisté sur les limites de la politique de réduction des effectifs qui au point où nous en sommes rendus ne permet déjà plus de maintenir notre niveau d'activité sur l'ensemble des missions confiées à la DGAC.

FO a rappelé que les fonctions supports ont surtout supporté les baisses d'effectifs passées et qu'il était impossible de diminuer encore les effectifs sur ces fonctions.

FO a insisté sur la nécessité absolue de maintenir un haut niveau de qualité du service rendu et de sécurité.

FO souhaite que la DGAC reste en mesure de maîtriser ses évolutions et la modernisation de son fonctionnement dans le respect des personnels et des usagers.

FO a insisté sur :

- **la nécessité de stabiliser les effectifs,**
- **la nécessité de rétablir les taux d'avancement à leur niveau de 2013,**
- **le refus de l'application de la RIFSEEP à la DGAC.**

Pour FO, la cohérence des effectifs de chaque catégorie doit être préservée et les évolutions et revalorisations doivent concerner l'ensemble des personnels.

La fin du protocole 2013-2015 et la suite !

Comme en juin 2014, FO a alerté le ministère sur le blocage persistant au guichet unique FP/Budget de nombreuses mesures protocolaires importantes (emplois fonctionnels, GRAF HEA, PCS, primes PN et OPA.) !! FO demande que ces mesures soient débloquées d'ici à fin février afin d'entrer dans le circuit des signatures et des publications qui les rendront applicables pour l'été 2015 au plus tard !! **FO entend que le contrat protocolaire soit respecté. Si ce n'est pas le cas alors FO s'opposera à toutes les mesures liées aux réorganisations !!**

FO a rappelé son attachement à une logique protocolaire appliquée à tous. Cependant il est difficilement concevable de rentrer dans une nouvelle négociation sans avoir bouclé la précédente ! FO souhaite que toutes les conditions d'une nouvelle négociation soient réunies pour l'automne 2015.

Le protocole 2016/2018 devra intégrer les résultats des discussions en cours comme la table ronde ICNA (qui devra maintenir la cohérence du corps et l'unicité de la fonction contrôle CRNA-APP-TWR) et prendre en compte la contribution de chacun dans la performance globale de la DGAC.

Vous souhaitez défendre l'avenir des services et des personnels de la DGAC ? REJOIGNEZ FO !

www.fodgac.fr/fr/adhesion/

Contacts : Vincent Bachelier, Thierry Morot, Pierre Gaubert, Franck Dupont, Olivier Richard, Pierre Courbarien

